



Administration communale

Centre 2 - 4890 THIMISTER-CLERMONT

☎ (087) 44.65.16

Fax (087) 44.55.77



Cavalier Fonck

www.thimister-clermont.be

Invitation aux citoyens à rejoindre le comité de pilotage de la campagne POLLEC (POLitique Locale Energie Climat).

Contexte :

Le 13 février 2017, le Collège communal a décidé d'adhérer à la structure supra-locale proposée par la Province de Liège dans le cadre de la campagne POLLEC3. Campagne dont la finalisation est la signature de la Convention des Maires pour le Climat et l'Energie.

En signant cette convention, les Bourgmestres s'engagent à :

A faire le maximum pour réduire les émissions de CO2 (et éventuellement d'autres gaz à effet de serre) sur le territoire de leur municipalité d'au moins 40 % d'ici à 2030

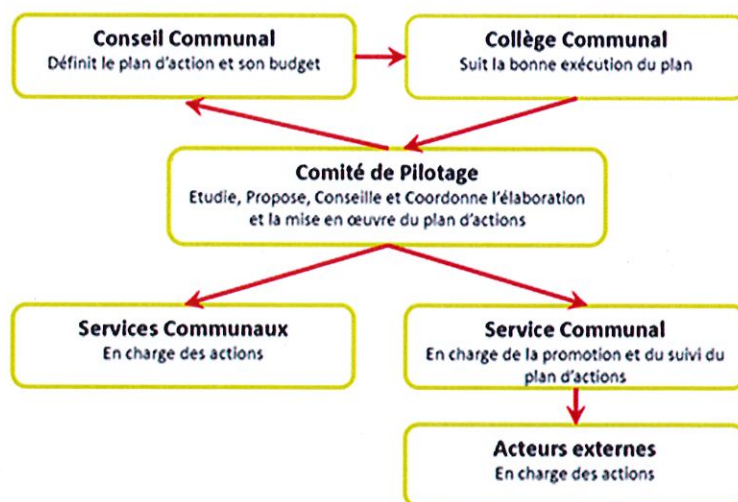


Vous pourrez trouver toutes les informations concernant la Convention des Maires sur le site : www.conventiondesmaires.eu

Le comité de pilotage :

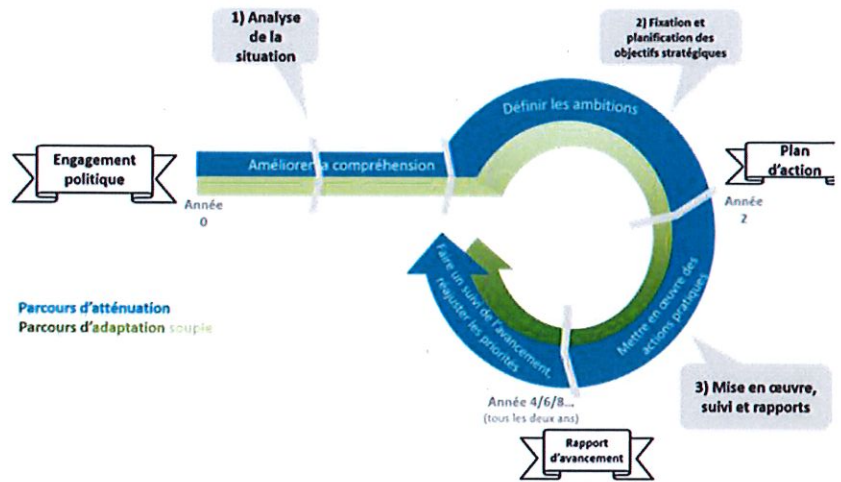
Un Comité de pilotage sera mis en place afin de mener à bien les objectifs suivants :

- conseiller et accompagner le Collège communal
- maximiser la participation citoyenne
- prendre en compte les attentes citoyennes
- permettre à la population, aux acteurs économiques de s'approprier les objectifs de la Convention des Maires
- enclencher une dynamique durable
- coordonner la mise en œuvre du Plan d'actions.



Fréquence des réunions :

Le comité de pilotage devra se réunir environ une fois par mois jusqu'à la signature de la convention des Maires et la transmission du plan (mai 2017). Lorsque cette étape sera franchie, il faudra compter une réunion semestrielle ou annuelle, selon les besoins, pour le suivi et l'actualisation du plan en fonction des objectifs fixés. Le plan actualisé doit être renvoyé tous les 2 ans à la Convention des Maires.



Le Collège vous propose d'intégrer ledit Comité

Comment participer ?

Vous pouvez faire parvenir votre souhait de rejoindre le comité de pilotage **pour le 4 octobre 2017** auprès de la conseillère en énergie : **Maryse Wertz**

Tél - commune de Thimister - semaines paires : 087/46.84.79

Tél - commune de Plombières - semaines impaires : 087/78.91.50

energie@thimister-clermont.be

4 citoyens seront tirés au sort : 2 effectifs et 2 suppléants. Ils seront avertis par courrier dans le courant du mois d'octobre.

La Conseillère en énergie, Maryse Wertz, est à votre disposition pour tout complément d'information.

Par le Collège,

*La Directrice générale,
Gaëlle FISCHER*



*Le Bourgmestre,
Didier d'OUTREMONT*

*L'Échevin en charge de l'Énergie,
Joseph PIRENNE*